

**DEVENIR CONSULTANT EXPERT CERTIFIE DE LA
TRANSFORMATION DIGITALE DES ORGANISATIONS**

CERTIFIED DIGITAL TRANSFORMATION OFFICER
Responsable Certifié ou Chef de Projet Certifié
de Transformation Digitale
(CDTO)

Acquérir l'expertise pour accompagner et diriger un organisme et son équipe dans son processus d'élaboration, de déploiement, de suivi et d'amélioration d'une stratégie de transformation digitale

Code formation : CDTO | Durée : 5 jours | Cours officiel : PECB | Certification : PECB Certified Digital Transformation Officer

Prochaines sessions, devis et réservations :
www.chartered-managers.com/formation-cdto

Depuis 2016 **CHARTERED MANAGERS/EXPERTS ASSOCIES** est partenaire officiel du **PECB** pour l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe.
(Lire le communiqué de Presse officiel sur le site du PECB <https://pecb.com/en/newsDetail?nid=270&lid=1>)
Ce partenariat nous permet de proposer les formations officielles du PECB conformément aux exigences du PECB :
formateurs Chartered Managers accrédités par le PECB, supports de cours officiels du PECB, examen de certification PECB et unités FPC.

DESCRIPTION

La transformation digitale, ou transformation digitale, désigne le processus par lequel une entreprise intègre les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités. Ce processus vise à transformer les méthodes de travail traditionnelles et à améliorer les processus, les produits et les services grâce à ces nouvelles technologies numériques. Elle permet aux entreprises de mieux s'adapter à leur environnement, d'améliorer leur efficacité opérationnelle l'innovation, la compétitivité et l'expérience client.

La formation **Responsable Certifié de la Transformation Digitale** permet aux participants d'apprendre à intégrer avec succès les technologies informatiques dans les processus des organisations ; transformant ainsi la façon dont ces organisations fonctionnent et fournissent des produits et des services. Vous y apprendrez en particulier les méthodologies et les différentes approches d'une transformation digitale. De plus, ce cours vous fera découvrir quelques-unes des technologies les plus courantes, comme **l'intelligence artificielle, le machine learning, l'IoT, la blockchain, le cloud computing et le big data**.

À la fin de la formation Responsable Certifié de la Transformation Digitale, vous passerez l'examen de Certification Digital Transformation Officer. La réussite de celui-ci vous permettra d'obtenir votre certification internationale **PECB Certified Digital Transformation Officer** .

La certification '**PECB Certified Digital Transformation Officer**' est une accréditation professionnelle destinée aux professionnels de la transformation digitale, et décernée par le Professional Evaluation and Certification Board (PECB), une organisation internationale de certification qui se spécialise dans la fourniture de certifications en matière de gestion, de technologies de l'information, de sécurité de l'information, de gestion de la qualité, et d'autres domaines liés à la conformité et à la sécurité des données.

C'est une certification valide et reconnaît les compétences et connaissances nécessaires pour piloter et gérer efficacement la transformation digitale au sein d'une organisation. Elle couvre des domaines clés tels que la stratégie numérique, la gestion du changement, la cybersécurité et la conformité aux réglementations.

Cette certification renforce la crédibilité des professionnels de la transformation digitale et peut être particulièrement utile pour les cadres et les responsables de projet.

Après avoir terminé avec succès la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les concepts fondamentaux de la transformation digitale et des technologies de transformation digitale,
- Connaitre les différents principes de l'intelligence artificielle, du cloud computing, du big data, du machine learning, de l'IoT et de la blockchain ;
- Savoir mettre en oeuvre les différentes étapes et méthodes nécessaires à une transformation digitale au sein d'une entreprise ;
- Accompagner une entreprise dans son processus d'élaboration, de déploiement, de suivi et d'amélioration d'une stratégie de transformation digitale ;
- Surveiller et mesurer les résultats d'une stratégie de transformation digitale ;
- Comprendre et savoir mettre en oeuvre des techniques et pratiques pour promouvoir une culture digitale dans le but de communiquer sur une stratégie de transformation digitale ;
- Réussir l'examen CDTO et décrocher votre certification PECB Certified Digital Transformation Officer.

PUBLIC CIBLE

La formation PECB Certified Digital Transformation Officer s'adresse principalement aux:

- Managers et chefs de projet qui souhaitent passer au digitale ;
- Personnes responsables de la transformation des opérations de l'organisation grâce aux technologies numériques
- Professionnels de l'informatique ou les consultants qui souhaitent améliorer leurs connaissances en matière de conception et de stratégie digitales pour soutenir les initiatives de transformation digitale de l'organisation
- Cadres du secteur numérique, des TI, du marketing digital, qui veulent savoir comment les technologies du digital sont utilisées pour gérer les processus métiers.

DEBOUCHES

- **Responsable ou chef de projet de transformation digitale au sein des entreprises** : À l'ère du tout numérique, de nombreuses entreprises se lancent dans une démarche de transformation digitale. Si elle leur permet de mieux répondre aux besoins de leurs clients et d'accroître leur productivité et leur efficacité, sa réussite nécessite des collaborateurs qualifiés et des ressources nécessaires. Cela inclut des logiciels et du matériel modernes, mais aussi des adaptations organisationnelles et la mise en oeuvre de stratégies de gestion du changement pour la transformation digitale. Pour s'engager dans cette démarche et gérer efficacement tous ces éléments, les entreprises ont besoin d'un responsable certifié de la transformation digitale (CDTO).
- **Consultant indépendant expert certifié en transformation digitale** : Le consultant en transformation digitale est un professionnel du digital qui accompagne les entreprises dans la refonte de leurs processus internes et externes grâce à des outils digitaux. Il leur apporte ses connaissances des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

MODULE 1 : INTRODUCTION A LA TRANSFORMATION DIGITALE

1 : Objectifs et programme de la formation

- Introduction
- Informations générales
- Objectifs d'apprentissage
- Approche éducative
- Examen et certification
- À propos de PECB

2 : Introduction à la transformation digitale

- Transformation digitale, digitalisation et numérisation
- Composantes de la transformation digitale
- Domaines de la transformation digitale
- Maturité numérique
- Capacités numériques
- Technologies de transformation digitale
- Avantages de la transformation digitale
- La course à la transformation digitale
- ISO/IEC 38500
- La gouvernance informatique et ses principes

3 : Écosystèmes numériques

- Principaux éléments de l'écosystème numérique
- Étapes de la mise en place d'un écosystème numérique performant
- Cartographie de l'écosystème numérique
- Écosystème numérique et transformation digitale
- Transformation digitale d'un modèle d'entreprise

4 : Modèles d'entreprise numériques

- Définition, caractéristiques, catégories, objectifs et modèles d'entreprise numériques les plus courants
- Création de nouveaux modèles d'entreprises numériques

5 : Intelligence artificielle, apprentissage automatique, Internet des Objets (IoT) et blockchain

- Intelligence artificielle
- Différences entre automatisation et IA
- Applications de l'apprentissage automatique
- Impact de l'apprentissage automatique dans la transformation digitale
- IoT et blockchain

MODULE 2 : TECHNOLOGIES, APPROCHES ET METHODOLOGIES DE LA TRANSFORMATION DIGITALE ET PLANIFICATION DE LA STRATEGIE DE TRANSFORMATION DIGITALE

6 : Cloud computing et big data

- Le cloud computing et ses caractéristiques
- Services cloud et modèles de déploiement
- Avantages du cloud computing et rôle dans la transformation digitale
- Vulnérabilités et menaces liées au cloud computing
- Mesures de sécurité cloud
- Le big data et ses cinq V
- L'analytique big data et ses cinq déclinaisons
- Composantes de l'architecture big data
- Rôle du big data dans la transformation digitale

7 : Approches et méthodologies de la transformation digitale

- Approches de la transformation digitale
- Méthodologie de la transformation digitale
- Architecture d'entreprise et transformation digitale
- Bonnes pratiques en matière de transformation digitale

8 : Gestion des actifs numériques

- Types et composantes des actifs numériques
- Avantages et défis de la gestion des actifs numériques
- Capacités des solutions de gestion des actifs numériques
- Mesure de la performance des actifs numériques
- Sélection de solutions DAM adéquates

9 : Planification de la stratégie de transformation digitale

- Stratégie numérique et stratégie de transformation digitale
- Établissement d'une stratégie de transformation digitale
- Établissement de la vision
- Définition des objectifs de l'organisme
- Constitution de l'équipe numérique
- Rôle du responsable de la transformation digitale

10 : Analyse de la situation existante

- Analyse de la concurrence
- Analyse SWOT
- Analyse des écarts
- Collecte d'information

- Objectifs de maturité
- Rapport d'analyse des écarts

MODULE 3 : GESTION DES RISQUES LIES A LA TRANSFORMATION DIGITALE ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE TRANSFORMATION DIGITALE

11 : Identification des risques liés à la transformation digitale

- Définition du risque
- Menaces, vulnérabilités et incidents
- Risques liés à la transformation digitale
- Principes de gestion des risques
- Processus de gestion des risques
- Identification du risque

12 : Analyse, évaluation et traitement des risques liés à la transformation digitale

- Analyse du risque
- Évaluation du risque
- Traitement du risque
- Communication et concertation
- Rapport sur les risques et enregistrement
- Surveillance et revue

13 : Conception et mise en œuvre de la stratégie de transformation digitale

- Conception de la stratégie de transformation digitale
- Établissement de la stratégie de transformation digitale et la stratégie d'entreprise
- Définition des KPI
- Priorisation de la gestion du changement
- Mise en exécution de la stratégie de transformation digitale

MODULE 4 : COMMUNICATION ET SURVEILLANCE DE LA STRATEGIE DE TRANSFORMATION DIGITALE

14 : Mesure et surveillance de la stratégie de transformation digitale

- Surveillance, mesure, analyse et évaluation

- Surveillance de la transformation digitale
- Procédures de mesure
- Mesure de la transformation digitale au moyen de cinq indicateurs

15 : Changement de culture et communication de la stratégie de transformation digitale

- Changement de culture
- La culture numérique
- Les sept dimensions d'une culture numérique agile
- Cartographie de la culture numérique
- QI numérique
- Six éléments de la capacité numérique
- Communication de la stratégie de transformation digitale
- Engagement du personnel et des clients

16 : Identification des risques liés à la transformation digitale

- La transformation digitale dans l'éducation
- La transformation digitale dans le secteur de la santé
- La transformation digitale dans le gouvernement
- L'industrie 4.0
- La transformation digitale dans le secteur de l'énergie
- La transformation digitale dans le secteur de l'agroalimentaire

17 : Clôture de la formation

PASSAGE DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION

Les participants recevront un voucher pour passer l'examen de certification **PECB Certified Digital Transformation Officer** en ligne valable pour deux passages d'examen -

Durée de l'examen : 03 heures

L'EXAMEN

Cette formation qui vous permet de passer l'examen **PECB Certified Digital Transformation Officer** remplit les exigences relatives au programme d'examen et de certification du PECB. Vous pouvez le passer soit dans les locaux du Cabinet CHARTERED MANAGERS, et supervisé par ce dernier, partenaire agréé PECB Testing Center, soit en ligne depuis chez-vous via l'application [PECB Exams](#)

L'examen est disponible dans plusieurs langues dont le Français et l'Anglais. Il couvre les domaines de compétence suivants :

- **Domaine 1** - Concepts fondamentaux de la transformation digitale
- **Domaine 2** - Technologies et méthodologies de transformation digitale
- **Domaine 3** - Planification de la stratégie de transformation digitale
- **Domaine 4** - Établissement et mise en oeuvre d'une stratégie de transformation digitale ;
- **Domaine 5** - Suivi de la stratégie de transformation digitale

LA CERTIFICATION

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander l'une des qualifications mentionnées sur le tableau ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez l'ensemble des exigences relatives à la qualification sélectionnée.

Qualification	Examen	Expérience professionnelle	Expérience de projet ou d'audit	Autres exigences
PECB Certified Provisionnal Digital Transformation Officer	Examen PECB Certified Digital Transformation Officer	Aucune	None	Signer le code de déontologie de PECB
PECB Certified Digital Transformation Officer	Examen PECB Certified Digital Transformation Officer	Cinq années : Deux années d'expérience dans la Transformation Digitale	Activités de projet ou d'audit totalisant 300 heures	Signer le code de déontologie de PECB

En cas d'échec à l'examen, les résultats sont accompagnés de la liste des domaines dans lesquels la note obtenue est inférieure au minimum requis afin de vous permettre une meilleure préparation pour repasser l'examen. Vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MOBILISES

Dans son ensemble la formation sera orientée pratique dans un rapport de 80 % pratique et 20 % théorique. Les participants devront directement appliquer les acquis à la sortie de la salle de formation.

1. Approche andragogique:

- **Cours magistral/ Exposé** illustré de nombreux exemples pratiques basés sur le retour d'expérience de CHARTERED MANAGERS et de nos clients, qui permet de présenter les concepts clés, les outils et méthodes recommandés, assortis d'analyses des situations concrètes par l'étude des cas pratiques réels pour illustrer les exposés afin de permettre aux participants se s'approprier progressivement les outils et méthodes, puis à requérir les points de vue des participants notamment en ce qui concerne leur expérience et les obstacles à lever pour faciliter la mise en place des outils ;
- **Élaboration des schémas** qui servent de repères pour l'application pratique des concepts
- **Exercices – études de cas pratiques**
- **Partage des meilleures pratiques** sur les expériences des participants lors d'échanges interactifs et débats sur leurs problématiques liées au management du risque :
- Les tests pratiques sont similaires à l'examen de certification

2. Outils pédagogiques :

- Projection de diapositives powerpoint
- Utilisation de tableau à feuilles mobiles
- Plateforme de visioconférence Zoom pour les formation en visioconférence
- Plateforme <https://kate.pecb.com> pour les formations en Self-Study / Digital Learning

3. Livrables

L'inscription vous donne droit à :

- L'accès à la formation animée par des formateurs CHARTERED MANAGERS accrédités par PECB
- Supports de formation officiels du PECB de plus 450 pages en couleur ;
- Fascicules d'exercices, cas pratiques et corrigés type pour une meilleure préparation de l'examen ;
- La préparation intensive à l'examen international de certification ;
- Le passage de l'examen de certification
- L'accompagnement et le suivi du processus de certification
- La délivrance d'une Certification **Digital Transformation Officer** par **PECB** après un résultat positif à l'examen.
- En cas d'échec (ce qui arrive rarement avec nous), le droit de passer une seconde session d'examen dans un délai de 12 mois sans frais supplémentaires
- Un certificat de participation de 31 crédits CPD (Continuing Professional Development) quelque soit le résultat de l'examen
- L'accès au forum privé de la formation pour continuer les échanges professionnels avec vos pairs et avec les formateurs Chartered Managers
- Une pause-café et une pause-déjeuner pendant toute la formation pour les formations en présentiel

OPTIONS DE FORMATION AU CHOIX

Sauf indication contraire, toutes nos formations dispensées simultanément en PRÉSENTIEL et en CLASSE VIRTUELLE en direct via l'application de visioconférence Zoom. Cette disposition permet aux apprenants géographiquement éloignée de nos salles de formation, ainsi qu'aux entreprises vous désirant former plusieurs collaborateurs dispersés aux quatre coins du monde, de participer à la formation sans se déplacer, tout en maintenant le contact humain avec les formateurs et les autres participants. **Veillez prendre le soin de cocher sur votre fiche d'inscription une option entre le PRÉSENTIEL et la CLASSE VIRTUELLE.**

OPTION 1 - FORMATION EN PRESENTIEL

1. Voyage et hébergement

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. A ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient au mieux. Néanmoins, nous pouvons également vous réserver un hébergement dans l'hôtel qui abrite le séminaire à un tarif préférentiel. Si cette option vous convient, merci de l'indiquer dans la partie correspondante du formulaire d'inscription. Nos partenaires hôteliers vous accueillent dès votre descente d'avion à l'aéroport et vous conduisent directement dans votre chambre d'hôtel. Une liaison hôtel-aéroport est également assurée à votre départ.

2. Visa et responsabilité

Le visa d'entrée étant obligatoire pour certains pays hôtes, il est conseillé de le solliciter le plus tôt possible auprès de la représentation diplomatique du pays accueillant la session de formation la plus proche de votre lieu de résidence.

3. Quota minimum

Un quota de cinq (5) personnes minimum est nécessaire pour valider une session. En deçà de ce nombre, le Cabinet CHARTERED MANAGERS se réserve le droit de reporter la session. Dans ce cas, les participants ayant déjà effectué leur paiement peuvent maintenir leur inscription pour la nouvelle date. Ils peuvent, s'ils ne sont pas disponibles pour la nouvelle date demander et être intégralement remboursés.

4. Commodités

- Les travaux pédagogiques se tiennent dans un hôtel de haut standing assortis de toutes les commodités utiles et équipés pour accueillir les rencontres de type internationale;
- Les travaux pédagogiques se déroulent en journée continue de 09h00mn à 17h00mn avec une pause-café de 15 minutes et une pause-déjeuner d'une heure ;

OPTION 2 - FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE

Nos Classes Virtuelles permettent de combiner les avantages d'une formation présentielle (interactivité) avec ceux d'une formation à distance (pas de déplacement, prix attractif...). Elles sont aussi efficaces que les formations en présentiel, mais vous pouvez les suivre chez-vous ou votre bureau.

Grâce à internet, le formateur est relié de manière synchrone (en visioconférence) avec les participants se trouvant chacun dans des lieux géographiquement dispersés (site professionnel ou domicile).

La salle virtuelle recrée les mêmes conditions qu'une salle de cours classique et vous bénéficiez de nombreuses fonctionnalités qui permettent à l'apprenant de progresser rapidement :

- Projection des diapositives
- Questions/réponses en direct entre le formateur et les apprenants,
- Échange de documents (support de cours, images, graphiques, vidéos...)
- Quiz interactifs et tests d'évaluation

De quoi avez-vous besoin pour participer aux classes virtuelles ?

- Un smartphone ou un ordinateur portable avec webcam, un casque avec micro,
- Une connexion internet stable
- Un compte Google (Adresse Gmail)

Modalités d'accès à la formation :

Les codes d'accès sont envoyés aux participants 7 jours avant l'ouverture de la formation.

- 1) L'URL pour rejoindre la formation
- 2) L'ID : xxx-xxxx-xxxx
- 3) Le mot de passe : xxxx

En cas de difficulté technique, contactez le support par WhatsApp : +237 679 66 58 58

OPTION 3 è FORMATION EN DIGITAL-LEARNING

Vous y avez un **accès illimité à la formation** via la plateforme e-learning <https://kate.pecb.com> Elle débute immédiatement dès que vous confirmez votre inscription. Vous la suivez à votre rythme pendant la durée qui vous convient et nous demander la programmation de votre examen de certification en ligne dès que vous êtes prêt.

MODALITES PRATIQUES DE PARTICIPATION

- **PAGE WEB DE LA FORMATION** : www.chartered-managers.com/formation-cdto
- **DUREE DE LA FORMATION** : La formation dure 5 jours : 4 jours de cours et 1 jour Examen en ligne selon les dates proposées par PECB
- **DATES / LIEU** : Plusieurs sessions sont proposées dans l'année dans différentes villes et en ligne. Le coût varie suivant la ville où nous organisons la session et du type d'organisation mise en place. Veuillez consulter le calendrier actualisé en temps réel sur la page web de la formation et choisissez celle qui s'adapte le mieux à votre agenda
- **COUT DE LA FORMATION** : sollicitez un devis gratuit et instantané sur la page web de la formation
- **HORAIRES** : Tous les jours de 09 heures-17h , avec une pause-café de 11h-11h15 et une pause-déjeuner de 14h-14h45, soit au total 07 heures de formation par jour

PROCEDURE D'INSCRIPTION

ETAPE 1 : Effectuez tout de suite une pré-inscription / demande de devis / réservation en ligne sur la page de la formation : www.chartered-managers.com/formation-cdto

ETAPE 2 : Devis : Vous recevrez immédiatement par email un devis généré automatiquement par notre site et une fiche d'inscription avec nos coordonnées bancaires pour déclencher votre règlement. Si vous souhaitez que nous vous fassions parvenir manuellement une pro-forma avant d'émettre le paiement, veuillez nous contacter par whatsapp au **+237 679 66 58 58** ou au **+ 33(0) 6 44 63 45 54** immédiatement dès réception du devis généré par notre site.

ETAPE 3 : Confirmation de l'inscription - règlement

1. Pour confirmer votre participation, veuillez nous retourner la fiche d'inscription par email à info@chartered-managers.com ou par whatsapp au **+237 679665858** au plus tard **15 jours avant le début** de la session, accompagnée du justificatif du règlement intégral du coût de la formation.
2. Dès réception du règlement, nous vous envoyons par email une confirmation officielle de votre inscription
Le nombre de places est limité et les inscriptions sont validées par ordre chronologique de réception des règlements. En cas de paiement hors délai, il ne nous sera pas possible de garantir votre participation à la session en cours et vous acceptez être automatiquement et sans préavis placé sur la liste d'attente pour la session suivante. (Veuillez ne pas prendre de billet d'avion / Réserver d'hôtel ou mettre votre personnel en mission avant la confirmation officielle de votre inscription)

ETAPE 4 : Lettre d'invitation/Convocation à la formation :

Dès réception du règlement, nous vous envoyons par email une la convocation contenant l'ensemble des détails pratiques (programme détaillé, horaires, lieux) et le cas échéant, les identifiants personnels de connexion à la plateforme de formation en ligne à la date de la session vous sont envoyés (au plus tard 1 semaine avant le début de la formation).

SESSIONS EN INTRA

Vous pouvez aussi demander l'organisation d'une session en intra pour vos seuls employés, en présentiel ou en téléprésentiel (classe virtuelle) aux dates de votre choix si vous avez au moins 03 employés à former. Un devis personnalisé vous sera adressé en moins de 48 heures. Veuillez télécharger, remplir et nous retourner la fiche suivante :

<https://www.chartered-managers.com/forms/quotation-devis.pdf>

A PROPOS DU CABINET

CHARTERED MANAGERS / EXPERTS ASSOCIÉS est un cabinet panafricain créé par un noyau dur d'experts et Consultants internationaux, de Formateurs et d'Auditeurs provenant de divers secteurs d'activités et de différentes cultures afin d'apporter une réponse concrète aux besoins des entreprises et administrations désireuses d'améliorer en continue leur efficacité et leur efficience, de viser l'excellence opérationnelle ou d'améliorer leur performance managériale.

Avec plus de 3000 professionnels formés, conseillés et accompagnés chaque année, un taux de satisfaction clients parmi les meilleurs du marché, **Chartered Managers / Experts Associés** est devenu la référence des formations professionnelles continues sur le continent Africain.

Plus de 860 formations classées par domaines recouvrant plusieurs thématiques.

Le Cabinet CHARTERED MANAGERS propose aux entreprises et aux administrations des programmes de formation, adaptés aux besoins exprimés, incluant toujours une partie pratique afin que les acquis soient immédiatement applicables

Notre offre de formation s'étend **aux différents domaines fonctionnels de l'entreprise** ou utiles au développement des performances et de l'efficacité des entreprises (Ressources Humaines, Management et Leadership, Commercial et Marketing, Comptabilité, Gestion et Finance, Droit, fiscalité, Informatique et Bureautique, Prévention, Hygiène et Sécurité, Gestion de Production, Achats et Logistique, Services généraux, Gestion de Projets et Gouvernance (ITIL™, Prince2®, PMP®, Cobit5@...), Informatique et Sécurité des SI,) ainsi qu'**aux spécificités sectorielles** (Entreprises d'Assurances, Banques et établissements de crédit, ONG/Projets et Programmes de Développement, Hôtellerie et Tourisme, Activités Portuaires et Maritimes, BTP, Immobilier et Promotion, Grande distribution) ,

Plus de 127 experts consultants et formateurs

Nous disposons en permanence d'une équipe d'experts-consultants / formateurs compétents, présents en Afrique, en Europe, disponibles que nous pouvons mobiliser dans le cadre de nos projets. Ils allient expérience métier et expérience en consulting, en audit, et en formation.

Ils sont constitués de :

Praticiens, cadres et dirigeants d'entreprises multinationales ayant exercé plus de 20 ans dans leurs domaines d'intervention respectifs,

- Professionnels aguerris : Experts-Comptables, Conseils Fiscaux Agréés, Inspecteurs des Impôts
- D'anciens cadres de Banques et entreprises d'Assurances
- D'éminents Magistrats et Avocats chevronnés
- Experts en stratégies digitales
- Auditeurs et Formateurs Certifiés PECB, IRCA, CIA, ICPF & PSI
- Professeurs agrégés d'universités, et formateurs de grandes écoles professionnelles (ESSEC, IIA, ENAM, IPD, UCAC, ESSTIC, CESAG, ERSUMA, ITB) reconnus pour leur expertise et ayant déjà formé plusieurs générations de managers,

A travers leur longue expérience dans leurs domaines respectifs, ils ont tous :

- Consolidé leurs expertises et pratiques professionnelles dans l'audit, le conseil et l'accompagnement des entreprises de toutes tailles ;
- Acquis chacun une expérience pratique de plus de 15 à 35 ans dans leurs domaines d'activité et d'intervention, ainsi que des leviers de croissance permettant d'accompagner nos entreprises clientes à mieux optimiser leur potentiel de croissance ;
- Développé des compétences pédagogiques et des méthodes ciblées, affinées et adaptées dans le domaine de la formation des adultes.

Nous élaborons et mettons à jour régulièrement avec eux les programmes de formation que nous vous proposons, et sélectionnons pour chaque mission le/les meilleurs intervenants en fonction de leur expertise, de leur expérience sur le terrain et de leurs réelles capacités pédagogiques.

Restons connectés via nos médias sociaux



QUELQUES-UNES DE NOS REFERENCES RECENTES

Parmi les organisations pour lesquelles notre Cabinet a déjà exécuté des actions de formation similaires à leur plus grande satisfaction et qui peuvent témoigner de notre expertise, nous sommes fiers de citer entre autres :

1. Acam Vie
2. ACTIVA Assurances
3. ADVANS Banque (Congo)
4. ADVANS Côte d'Ivoire
5. Africanlease (Togo)
6. Avantis Aviation (Gabon)
7. Afriland First Bank
8. AGC Assurances Générales du Congo
9. AGROCAM SA
10. ALIMAGRI (Côte d'Ivoire)
11. ALPICAM,
12. APAVE Cameroun
13. AREA Assurances,
14. Assemblée Nationale du Cameroun
15. Assurances et Réassurances du Congo
16. Atlantique Microfinance (Mali)
17. Auditec Foirier Consulting
18. Autorité Aéronautique du Cameroun
19. AXIAN TELECOM (Madagascar)
20. Banky Foiben'I Madagasikara (Madagascar)
21. Banque Atlantique (Togo)
22. Banque Commerciale du Chari (Tchad)
23. Banque Commerciale Internationale (BCI Congo)
24. Banque Européenne d'Investissement
25. Barcelone Hôtel
26. BEAC - Banque des États de l'Afrique Centrale
27. BGF Bank
28. BIA Group,
29. BICEC - Banque Internationale du Cameroun Pour l'Épargne et le Crédit
30. BICIG - Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon
31. BNP Paribas (France)
32. BOH Plantations LTD,
33. BOLUDA SA Cameroun
34. Cabinet d'Avocats (SCP) Etah & Nan
35. Cabinet d'Avocats Alexandre-Donatien (Haïti)
36. Cabinet d'Avocats Me Agbekponou (Togo)
37. Cabinet d'Avocats Me Nana P. Viviane (Garoua)
38. Cabinet d'Avocats Me Ngo Minyogog (Yaoundé)
39. Cabinet d'Avocats Zangue & Partners
40. Cabinet FIDACO
41. Cabinet Fiscal Axsy SARL
42. Cabinet M3B Audit et Expertise (Congo)
43. Cabinet Maître Nyamsi
44. Cabinet Mazars
45. Cabinet Sutter & Pearce (Congo)
46. CACOGES (Congo)
47. Caisse des Dépôts et Consignations (Sénégal)
48. Caisse Populaire De La Douane
49. CAMI Toyota,
50. CAMTEL - Cameroon Telecommunications
51. CIBLE RH EMPLOI
52. CNSSAP - Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (R.D;Congo)
53. Comité International de la Croix Rouge
54. Commercial Bank of Cameroon
55. Commissariat National aux Comptes (Congo)
56. CONAC - Commission Nationale Anti-Corruption du Cameroun
57. CORIS ASSURANCES SA (Burkina Faso)
58. Crédit Foncier du Cameroun
59. DACAM-PIRELLI
60. DAL - Driving And Logistics
61. DNA - Direction Nationale des Assurances (Togo)
62. ECOBANK
63. Éditions Clé,
64. ELECPLOMB SC
65. Electron Télévision (Tchad)
66. EMA Gabon
67. ENCO (Energie du Congo)
68. ENEM,
69. ENEO
70. ESICO,
71. Express Exchange SA,
72. Fouré Lagadec Cameroun
73. GeoResource,
74. GICAM - Groupement Inter patronal du Cameroun
75. Global Wine Sarl
76. Groupe Boluda (France)
77. Groupe CFAO Cameroun
78. Groupe CFAO Ghana
79. Groupe Fouré Lagadec (France)
80. Groupe la Côte
81. Groupe SIKA (Suisse)
82. Happy Constructions,
83. Haut Comité de Pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du Dialogue National Inclusif et Souverain (Tchad)
84. Hilton Hôtel,
85. HLOGISCICS
86. Hôpital Gynéco Obstétrique de Douala
87. Hôtel du Plateau
88. Institut Africain des Assurances (IIA)
89. KIA Motors,
90. KREOBAT Sarl
91. L'Africaine des Assurances (Guinée Équatoriale)
92. Laboratoires PRIMA Sarl
93. Le Foyer du Marin
94. Logone et Chari Logistics,
95. Machibel Sarl
96. MAERSK Congo
97. Media Communication (Guinée Équatoriale)
98. Ministère des Forêts et de la Faune
99. Ministère des Relations avec les Institutions (Gabon)
100. Ministère du Contrôle de l'État, Environnemental du service public et de la Lutte contre les antivaleurs (Congo)
101. Ministère du Plan (Congo RDC)
102. MSC - Mediterranean Shipping Company
103. NFC Bank
104. NMI Education
105. NOTICAM SA
106. NOUBRU Holding
107. NSIA Banque (Togo)
108. OLAM PALM
109. ORABANK (Gabon)
110. PAPME (Bénin)
111. Plusieurs avocats aux barreaux de Kinshasa, Goma et Mbuji-Mayi (RDC)
112. Pôle Régional de Formation des Régies Financières d'Afrique Centrale (Congo)
113. Port Autonome de Douala
114. Présidence de la République du Congo
115. PRODAF - Programme de Développement de l'Agriculture Familial (Niger)
116. PRODAF (Niger)
117. RAINBOW Environment Consult
118. RAWSUR Assurance (R.D.C)
119. RAWSUR ASSURANCES (R.D.C)
120. Resotel Télécom,
121. SABC – Société Anonyme des Brasseries du Cameroun
122. SAHAM ASSURANCES Côte d'Ivoire
123. SIKA Cameroun Sarl
124. SINOHYDRO
125. SLZ (SprachLernZentrum)
126. Société Financière d'Assurance (RDC)
127. Société Générale de Banques - Cameroun
128. Société Générale de Banques – Côte d'Ivoire
129. Société Générale de Courtage, d'Assurance et de Réassurance
130. SOFIA-TP (République Centrafricaine)
131. SONARA
132. Sunu Assurances IARD Bénin
133. Sunu Assurances IARD Mali
134. Sunu Assurances VIE Bénin
135. Sunu Assurances Vie Niger
136. Sunu Participations Holding SA (France)
137. Sunu Services (Côte d'Ivoire)
138. TotalEnergies
139. Société d'Energie et d'Eau du Gabon
140. Zenithe Insurance
141. SCP NFM – Avocats Associés
142. Underwrite SARL
143. UPOWA SAS

... et bientôt... VOUS

Découvrez en images leur retour d'expérience avec notre cabinet

<https://www.chartered-managers.com/temoignages.php>

Veillez remplir cette fiche et la retourner par MAIL: info@chartered-managers.com ou WHATSAPP : +237 679 66 58 58 , accompagnée du justificatif de votre règlement. Une facture acquittée pour votre comptabilité vous sera remise au début de la session ou avant sur simple demande

FORMATION CHOISIE

Intitule de la formation : **PECB Certified Digital Transformation Officer**

Date de la session (à remplir selon le calendrier disponible sur notre site)

Formule choisie :

e-Learning individuel Classe virtuelle (via Zoom)

Présentiel Lieu : (ville)

ENTREPRISE / CABINET / ORGANISATION

Dénomination sociale :

Adresse :

B.P. : Ville : Pays : N.I.U. :

Email : Tél: RCCM :

Nom du 1^{er} responsable de l'entreprise :

Fonction : Cell : Email perso :

Personne à contacter pour le règlement de notre facture :

Fonction : Cell : Email perso :

INFORMATION SUR LES PARTICIPANTS

	Nom e prénom ^(a)	Fonctions	Email ^(b)	Mobile WhatsApp ^(c)	Montant
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					

a) Prière d'écrire les noms exactement comme ils doivent paraître sur le **CERTIFICAT de participation**

b) Merci d'inclure les **emails des participants** pour la réception des documents de travail avant la formation

c) Le **numéro mobile/WhatsApp** est nécessaire pour contacter le participant la veille du séminaire pour lui envoyer les informations pratiques d'accès à la formation ou son IDENTIFIANT PERSONNEL d'accès à la formation

BAREME DES REDUCTIONS : (les réductions ne sont pas cumulables)

Réduction d'inscription rapide : Paiement 30 jours avant le début : - 10% | Paiement 20 jours avant le début : -5%

Réduction supplémentaire pour inscription de groupe : 3 à 5 participants : 5% - plus de 5 participants : -10%

Réduction EXCEPTIONNELLE Si vous avez un code de réduction en cours de validité : Inscrivez le code

Inscrivez ici le code de réduction qui vous a été communiqué :

Total	
Réduction (voir barème)	
TVA	
NET A PAYER	

AUCUNE REDUCTION N'EST POSSIBLE SI PAIEMENT MOINS DE 15 JOURS AVANT LA FORMATION

MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire ou versement cash

Banque : UBA (United Bank Of Africa) : B.P. 2088 Douala - Cameroun

<i>Code Banque</i>	<i>Code Guichet</i>	<i>N° de Compte</i>	<i>Clé RIB</i>
1 0 0 3 3	0 5 2 0 1	0 1 0 1 6 0 0 0 8 3 7	8 6

Intitulé du Compte : CABINET CHARTERED MANAGERS :
SWIFT : UNAFMCX - **IBAN** : CM21 10033 05201 01016000837 86

E U Mobile / Orange Money +237 694 02 94 94 MTN Momo : +237 679 66 58 58

Autre mode de paiement (Western Union / MoneyGram / Express Union / Ria / Wari / Gajo / WorldRemit / Africash) - nous consulter par email ou whatsapp

Date limite de paiement : 15 jours avant la date de début de la session

Fait à :

Le :

Nom, cachet et signature autorisés

L'inscription à cette formation est soumise aux conditions générales de participation disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet à l'adresse www.chartered-managers.com/cgv.pdf . Le signataire déclare expressément les avoir lu et approuvé sans réserve

ARTICLE 1. OBJET

Toute commande ou participation à une formation inter-entreprises CHARTERED MANAGERS vaut acceptation sans réserve des conditions de vente ci-dessus, **qui prévalent sur toute éventuelle condition générale ou particulière d'achat du client**, sauf dérogation exceptionnelle expressément demandée par le client et acceptée et formellement par écrit daté et signé par le Cabinet CHARTERED MANAGERS.

Les formations intra-entreprises et les prestations d'audit, de conseil et accompagnement font l'objet de CGV particulières disponibles sur simple demande.

ARTICLE 2. TARIFS

Les prix de nos prestations, exprimés en FCFA, en EUROS ou en USD selon le cas comprennent: l'accès au séminaire (comme indiqué dans le programme ou le devis), les documents de préparation et de travail envoyés par email aux participants 72 heures avant le début de la session, le matériel pédagogique et la documentation distribuée pendant la formation ou proposée en ligne sur le site www.chartered-managers.com, le déjeuner et la pause-café si ceux-ci sont spécifiés sur le programme.

(a) Ils ne comprennent pas les frais de déplacement, d'hébergement, ou tout autre frais qui restent à la charge du Client.

ARTICLE 3. PRE-INSCRIPTONS

(1) Le client intéressé par une formation Chartered Managers peut manifester son intérêt en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à partir de la page du descriptif de la formation choisie sur le site www.chartered-managers.com/formations

(2) Dès réception, nous nous émettrons une facture pro-forma et vous l'adressons par e-mail (ou par courrier si vous ne disposez pas d'adresse mail) pour déclencher votre règlement.

ARTICLE 4. PAIEMENTS ET VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Pour valider votre inscription, veuillez effectuer votre paiement dès réception de la facture et au plus tard 15 jours avant le début de la session. En cas de paiement hors délai, il ne nous sera pas possible de garantir votre participation à la session en cours et vous acceptez être automatiquement et sans préavis placé sur la liste d'attente pour la session suivante.

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions sont validées par ordre chronologique de réception des règlements. Ainsi, les premiers à payer leur inscription seront retenus en priorité.

Une convocation, avec tous les détails pratiques, sera adressée aux participants une semaine avant le début du stage.

En cas d'impayé, le participant n'aura pas accès au séminaire.

Une facture définitive acquittée pour votre comptabilité vous sera adressée au début de la session ou avant sur simple demande.

ARTICLE 5. MODES DE PAIEMENT

Les modes de paiement des frais de formation sont Virement ou versement cash sur le compte

Banque : UBA CAMEROON Adresse : 1144, Bd de la Liberté BP 2088 Douala Code

Banque : 10033 Code Guichet : 05201 N° Compte : 01016000837 Clé RIB : 86

Swift de la Banque : UNAFCMCX Intitulé du compte : CHARTERED MANAGERS

Pour tout autre mode de paiement, nous consulter par email ou par téléphone

ARTICLE 7. ANNULATIONS ET REPORTS

(1) Du fait de notre cabinet.

Chartered Managers se réserve la possibilité de reporter une session de formation ou de la jumeler avec une autre ou de l'annuler si des circonstances l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

Dans le cas où une session est reportée ou jumelée avec une autre, le paiement du participant sera crédité à toute future session sur le même thème (ce crédit est valable pendant un an)

Dans le cas où une formation est annulée, le client peut reporter l'inscription à une autre formation future de son choix (ce crédit est valable pendant un an) ou annuler son inscription (dans ce cas le remboursement de la somme perçue sera fait en totalité).

Chartered Managers ne peut être tenu responsable des coûts ou dommages conséquents à l'annulation d'un séminaire, à son jumelage avec une autre session ou à son report à une date ultérieure.

(2) Du fait du client.

Toute annulation à l'initiative du participant reçue plus de 15 jours ouvrables avant la date de la session fait l'objet d'une retenue de 30% au titre de frais d'annulation. Si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le début de la session, elle est nulle, sans effet sur la créance de l'organisateur et le montant intégral de la facture sera exigible et non remboursable. Les mêmes conditions s'appliquent en cas d'absence le jour de la formation. Toutefois, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer 72 h au moins à l'avance.

L'annulation doit obligatoirement s'effectuer par écrit via e-mail à l'adresse suivante : info@chartered-managers.com et comporter vos coordonnées complètes ainsi que le nom et dates du séminaire. Les annulations par téléphone ne seront pas prises en compte

ARTICLE 8. MODIFICATIONS DE LIEUX OU D'INTERVENANTS

En cas de nécessité, CHARTERED MANAGERS se réserve la possibilité de modifier le lieu de déroulement d'une formation, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale.

En cas de besoin, CHARTERED MANAGERS se réserve le droit de sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution de certaines de ses prestations

ARTICLE 9. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations Chartered Managers ou à des tiers les supports de cours, documentations ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, audio, vidéo...) sans l'autorisation expresse et écrite de la CHARTERED MANAGERS ou de ses ayants droits.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la prestation

Des photos et des films peuvent être réalisés pendant le séminaire. Par l'inscription, le participant accepte que ces photos et films soient diffusés

ARTICLE 10. COMMUNICATION

(1) Le client accepte d'être cité par CHARTERED MANAGERS comme Client de ses offres de services. CHARTERED MANAGERS peut mentionner le nom et/ou le logo du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans ses listes de références à l'attention de ses prospects, de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires.

ARTICLE 11. ELECTION DE DOMICILE - DROIT APPLICABLE – RENONCIATION - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

L'élection de domicile est faite par CHARTERED MANAGERS à son siège social. Les conditions générales et toutes les relations contractuelles entre CHARTERED MANAGERS et ses Clients relèvent du droit communautaire OHADA

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du Cabinet